

# Chronique scolaire

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **50 (1921)**

Heft 5

PDF erstellt am: **12.07.2024**

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*  
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, [www.library.ethz.ch](http://www.library.ethz.ch)

<http://www.e-periodica.ch>

questions agricoles sont bien inconstants. Même bon nombre de maîtres se montrent indifférents sinon antipathiques aux choses agricoles dans les conférences comme dans les cours intéressant les campagnards. Rien n'essaye, rien ne gagne, nous dit le proverbe, il faut donc aller de l'avant ; il importera d'encourager les maîtres qui obtiendront les meilleures notes, les plus beaux résultats dans leurs essais agricoles par des prix spéciaux. Tant que les plus zélés seront mis sur un pied d'égalité avec les autres, tant que par quelques récompenses on ne favorisera pas les collaborateurs les plus méritants, on verra toujours les meilleures volontés se décourager quelque peu. Il en est ainsi dans toutes les classes de la société humaine.

(*Le paysan fribourgeois*).

R.

---

## CHRONIQUE SCOLAIRE

---

**Fribourg.** — *La mutualité scolaire à Bulle.* — Le rapport de la Jeunesse prévoyante de Bulle pour l'année 1920 prouve la marche réjouissante de la jeune société. Soixante-douze nouveaux membres se sont enrôlés dans les rangs de la mutualité le 1<sup>er</sup> septembre, à la rentrée des classes. Le produit des cotisations s'est élevé à 1 783 fr. 89, celui de l'épargne à 895 fr. 81 ; le subside fédéral ascende au chiffre de 1 005 fr. En application anticipée de la loi sur l'assurance infantile, la caisse de la mutualité a reçu de l'Etat et de la commune le subside de 50 cent. par élève.

Les frais de docteur se sont montés à 1 086 fr. 50, ceux de pharmacie à 727 fr. 10. — Cent cinquante-deux bulletins de maladie ont été distribués à 77 garçons et à 75 filles.

Le fonds de maladie boucle par un solde créancier de 3 367 fr. 51 et le fonds d'épargne par 3 159 fr. 62.

Il est intéressant de constater que, pour la modique cotisation de 7 fr. 80, un enfant est assuré contre la maladie pour le paiement de tous les frais médicaux et pharmaceutiques pendant 180 jours sur une période de 360 jours.

Conformément à la loi du 20 décembre 1919, l'assurance infantile sera rendue obligatoire pour tous les élèves des classes primaires de Bulle, à partir du 1<sup>er</sup> septembre 1921.

Les résultats obtenus dans le chef-lieu de la Gruyère permettent de fonder de riches espérances sur l'application intégrale de la nouvelle loi dans le canton de Fribourg.

F. B.

**Genève.** — Au Grand Conseil de ce canton, il a été question de la création d'écoles spéciales pour élèves bien doués. Les adversaires de ce projet ont fait ressortir que, si la fondation d'écoles d'anormaux avait été nécessaire, la création d'écoles pour élèves bien doués ne l'était pas. En privant les écoles primaires ordinaires de leurs meilleurs éléments, on y tuerait l'émulation et on briserait l'entraînement à l'étude. Cela est vrai. Les maîtres qui se sont trouvés parfois en présence de classes médiocres, tant à l'école primaire que dans les collèges, ont pu le constater. C'est une machine sans ressort. Au point de vue moral, il y aurait peut-être l'inconvénient aussi de donner aux élèves choisis une trop haute opinion d'eux-mêmes et de créer une aristocratie scolaire parmi les enfants.

Marcelin BOCHUD.

---